

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 18/10/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue du bleuet, 26.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler que la demande se trouve dans le quartier « Grootveld ». Ce quartier est une véritable Cité Jardin conçue par l'architecte J. Vandermaelen où chaque ensemble de maisons est identique.

L'ajout d'une lucarne et d'un balcon comme demandé, entraînera une première incohérence avec la série de maisons jumelles qui entrainera un précédent. L'acceptation de ce dossier risque donc d'être le départ d'une série de demandes amenant à la perte de la cohérence du quartier.

De plus, la maison étant la première de la rangée (3 façades) et dans la courbe de l'avenue du Bleuet, les modifications seront visibles depuis la voirie.

En outre, la création d'un balcon au dernier étage entrainera des pertes d'intimité pour la maison voisine.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous nous opposons à la demande telle que présentée.

Aux vues des spécificités de ce quartier, nous plaidons également pour la mise en place d'un règlement spécifique afin de préserver ces caractéristiques.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.